

DE_2025_029

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le dix-sept juin deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

Date des convocations : 10 juin 2025

Étaient présents : Alexandre PIERRARD, Brigitte BOSQ BOUSQUET, Chantal GUEGUEN, Daniel COURRIAN, Sabine FAUCHEY, Lucile FREVILLE, Cécile BAILLON, Elodie ROLLAND

Pouvoirs : Jean-Yves MERLET représenté par Alexandre PIERRARD, Frédéric BROUSSEAU représenté par Elodie ROLLAND

Étaient excusés : Paul SALLES, Véronique COURRIAN, Grégory DUPA, Romain NOYEZ

Secrétaire de séance : Brigitte BOSQ BOUSQUET

Délibération modificative n° 2

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2025 approuvant le budget primitif 2025, considérant que des dépenses supplémentaires sont à prévoir à savoir :

- Des écritures d'emprunt sont à régulariser :
 - Pour l'exercice 2017 : un mandat au 1641 pour un montant de 149,38 et un titre au 773 pour un montant de 149,38
 - Pour l'exercice 2020 : un mandat au 1641 pour un montant de 4,87 et un titre au 773 pour un montant de 4,87

Considérant la vente d'un nouveau terrain, permettant l'équilibre budgétaire de la dépense

Monsieur le Maire propose les écritures suivantes :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Article	Montant	Article	Montant
773 – Mandat annulés sur exercices antérieurs	+ 154,25	1641 - Emprunt	+ 154,25
752 – Revenus d'immeubles	- 154,25	2135 – Installations générales	- 154,25
TOTAL DEPENSES	0,00	TOTAL RECETTES	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Approuve les écritures ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à inscrire ces écritures au Budget 2025

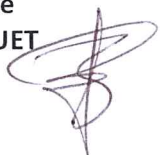
Ont voté 10

Pour 10

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance
Brigitte BOSQ BOUSQUET



Le Président
Alexandre PIERRARD

